

ÉPOUX OU PÈRE

Prénoms Jérôme Marc Gilbert
 Nom ARNAUD

Né le 03 juillet 1983

à Gruchet-le-Vallasse (Seine Maritime) heures
 de (1) Patrick Michel Jean ARNAUD
 et de (1) Arlette Madeleine Paulette SIÉURIN

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (2)

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

MARIAGE célébré à

le 27 août 2011

Les futurs époux ont déclaré (4) qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n° 80

MENTIONS MARGINALES (3)**ÉPOUSE OU MÈRE**

Prénoms Emilie
 Nom AVRAULT

Née le 07 août 1985

à Silleneuve-Saint-Georges (Val de Marne) heures
 de (1) Alain Charles François AVRAULT
 et de (1) Evelyne TRUFFLEY

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le (2)

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (3)

Sillevresges (Val de Marne)

à 15 heures 00

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

, le 27 août 2011



(1) Prénoms et nom du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître , notaire à »

ÉPOUX OU PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

.....
.....
.....
.....

ÉPOUSE OU MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (1)

.....
.....
.....
.....

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

le 25 octobre 2015

à 21 heures 12

est né(e) (1) Maïa coline Mathilde

A 12 MAUD

du sexe Féminin

à Villeneuve-St-Georges
reconnu(e) (2) Val de Marne

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

27 OCT 2015

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du [date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun] »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n° 2624

le 12 Septembre 2020

à 22 heures 01

est né(e) (1) Mathieu, Axel, Nicolas

ARNAUD

du sexe Hauscelin

à Villeneuve-St-Georges

reconnu(e) (2) Yves J. L. Lefèvre

par (3)

Délivré conforme aux registres, le



MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... [date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun] »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

TROISIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

le

à heures

est né(e) (1)

du sexe

à

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

L'officier de l'état civil

Sceau

MENTIONS MARGINALES (4)

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du..... [date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun] »

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère »

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.